

AVISU CESEC 2020-23¹
AVIS CESEC 2020-23

Relatif aux
Rilativu à l'

Orientations stratégiques du programme opérationnel FEDER FSE CORSE 2021 2027

Orientazione strategiche di u programma operaziunale FEDER FSE CORSICA 2021-2027

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 22 juillet 2020 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur les Orientations stratégiques du programme opérationnel FEDER FSE CORSE 2021 2027 ;

Vistu a lettera di presentazione di u 22 di lugliu 2020 di u Sgiò Presidente di u Cunsigniu Esecutivu di Corsica ch'è dumanda l'avisu di u Cunsigniu Ecumonicu, Suciiale, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à l'orientazione strategiche di u programma operaziunale FEDER FSE CORSICA 2021-2027 ;

Après avoir entendu Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Conseillère exécutive, en charge des affaires européennes et internationales, de la politique publique de l'innovation et de la stratégie de spécialisation intelligente ;

Dopu intesu Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Cunsigliera esecutiva in carica di l'affari eurupei è internaziunali, di a pulitica publica di l'innuvazione è di a strategia di spicialisazione intelligente ;

Sur rapport de Denis LUCIANI.

À nant'à u raportu di Denis LUCIANI.

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 28 juillet 2020 à Corti,
Prononce l'avis suivant**

*U Cunsigniu Ecumonicu, Suciiale, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 28 di lugliu di u 2020, in Corti
Prununzia l'avisu ch'è seguita*

¹ Adopté à l'unanimité

Votants : 55

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 55

Ce rapport précise l'état d'avancement des travaux de préparation du Programme Opérationnel (PO) FEDER / FSE Corse 2021/2027 ainsi que les principales orientations stratégiques envisagées pour la mobilisation de ces fonds européens sur ladite période.

Il est à noter que les conséquences de la crise sanitaire ont été intégrées dans la détermination des choix stratégiques du futur programme en correspondance avec le plan de relance de la CDC.

Néanmoins, ces orientations stratégiques ne sont toujours pas définitives car le cadre réglementaire de la future programmation est encore en cours de discussion au sein des différentes institutions européennes et nationales.

La Collectivité de Corse a fixé une méthode de travail d'élaboration des programmes européens afin de garantir une mise en œuvre efficace et efficiente des fonds européens sur l'ensemble du territoire.

Pour préparer l'écriture du futur programme, la CDC a rédigé un diagnostic territorial portant sur l'ensemble des domaines couverts par les fonds européens (FEDER, FSE+, FEADER et FEAMP), permettant d'identifier les enjeux mais aussi les besoins du territoire insulaire pour les années à venir.

Ce diagnostic a été établi à partir d'une revue documentaire de l'ensemble des feuilles de route et schémas sectoriels adoptés par l'Assemblée de Corse ainsi que par les contributions des différents acteurs du territoire émanant des ateliers thématiques organisés le 13 novembre 2019 au palais des congrès d'Ajaccio dans le cadre d'un séminaire.

Au cours de celui-ci, dix ateliers thématiques se sont réunis afin de prendre connaissance et faire des propositions au diagnostic territorial.

Par la suite, les différents acteurs, mais aussi le grand public, ont été consultés, via le site internet de la Direction « Europe », d'une consultation citoyenne reprenant les 10 thématiques.

Les points forts émanant de cette consultation sont :

- La réduction des fractures sociales ;
- L'importance des questions relatives aux changements climatiques ;
- La connectivité numérique ;
- Le développement urbain et rural ;
- La valorisation du patrimoine naturel et culturel ;
- L'innovation et la transformation économique du territoire.

Aussi, toutes ces thématiques ont été intégrées dans les orientations stratégiques du futur programme.

L'économie bleue, pêche et affaire maritime, feront l'objet d'un accompagnement spécifique grâce au concours du futur FEAMP et l'agriculture durable sera intégrée au prochain FEADER.

De plus, des travaux d'évaluation et d'actualisation de la stratégie de spécialisation intelligente ont été conduits.

Tout cela a permis d'engager les travaux portant sur les orientations stratégiques du programme Opérationnel FEDER/FSE Corse sur la période 2021/2027.

Celles-ci ont été bâties autour de cinq objectifs :

1/ Une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante ;

2/ Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques ;

3/ Une Europe plus connectée par l'amélioration de la mobilité et de la connectivité régionale aux TIC ;

4/ Une Europe plus sociale ;

5/ Une Europe plus proche des citoyens ;

Fruit d'une négociation avec la Commission européenne, le programme fixera un positionnement de financements européens en Corse pour 6 ans.

Lors du Comité Etat-Région du 12 mai 2020, une proposition de répartition des enveloppes financières par programme a été proposée pour la Corse sur la base d'un ratio de 50 euros/habitant/an.

Ce ratio, même s'il est élevé par rapport aux autres régions est à nuancer et à relativiser au regard des besoins réels du territoire d'autant que le volume du cadre financier pluriannuel pour 2021-2027 ainsi que le budget consacré à la politique de cohésion ne sont toujours pas arrêtés.

Les négociations, sur le montant de ces fonds, doivent donc se poursuivre.

Un projet de note stratégique propose une première ébauche d'architecture pour le futur programme 2021-2027 FEDER/FSE+ pour la Corse.

Ce document formule, pour chaque objectif stratégique prévu par la future politique de cohésion, des priorités pour la Corse et y associe des mesures.

Cette note prend également en compte les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 et le plan de relance porté par la CDC.

Ce projet, base de discussion, pourrait être amené à évoluer.

Le CESECC souligne, à nouveau, les bons taux de programmation (supérieurs à la moyenne nationale) et de consommation des programmes FEDER-FSE et FEADER sur la période 2014-2020 ainsi que les actions de lobbying engagées, par la Collectivité de Corse, auprès des institutions européennes, afin de faire valoir les spécificités de notre territoire.

Le CESECC constate, dans le cadre de l'élaboration des programmes européens pour la période 2021-2027, les effets positifs du séminaire participatif organisé le 13 novembre 2019 à AIACCIU par la Collectivité de Corse ainsi que la mise en place d'une consultation en ligne des acteurs et du grand public sur le site internet de la Direction Europe.

Ces différents moyens participatifs, ouverts aux représentants de la société civile, ont permis d'élaborer un pré-diagnostic du territoire et de définir, de manière concertée, les grands défis pour la prochaine génération de programmes européens.

Concernant la mise en œuvre du plan de relance de l'économie européenne, le CESECC prend note de l'ouverture, à la rentrée prochaine, d'une consultation générale et de la volonté de la Collectivité de Corse d'impliquer, à cette occasion, les différents acteurs du territoire.

Le CESECC attire à nouveau l'attention, même si les dispositifs ont été fortement améliorés ces dernières années, sur les difficultés parfois rencontrées, par les petites structures associatives et entrepreneuriales (représentant 95% du tissu économique de l'île), dans le montage technique (ressources humaines, ingénierie) des dossiers supports à leurs projets.

Le CESECC prend note :

- **De l'entrée en vigueur, au niveau européen, de 80 mesures de simplification afin de faciliter le montage des dossiers et l'accès aux programmes ;**
- **Et rappelle l'urgence de la mise en place d'un outil, au niveau local, qui viendrait, via un appui d'ingénierie, aider les porteurs de projets dans leurs démarches administratives ;**

Le CESECC entend, que le programme Interreg Italie-France Maritime « MARITTIMO » s'insère en complément des programmes spécifiquement FEDER et FSE.

Le CESECC émet un AVIS FAVORABLE au rapport relatif aux orientations stratégiques du programme opérationnel FEDER/FSE Corse 2021-2027.

La Présidente du CESECC,



Marie-Jeanne NICOLI